

# ACTIVITÉS SPORTIVES

## COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### *Réunion du Mardi 1<sup>er</sup> Février 2022*

**Présents** : M. GARCIA (Président), Mme NICOLAS, MM. BOCHET, ABEILLE, POLI, DANY

## SECTEUR CHAMPIONNAT

### U15 D1 :

Le match N° **23851183** : **VILLENEUVE FC / ST DIDIER PERNES**, est inversé.

Le match aller reporté le 16/01/2022 devient **ST DIDIER PERNES ESP / VILLENEUVE FC** et est à jouer le Mercredi 16 Mars 2022 à 17H30.

Le match retour **VILLENEUVE FC / ST DIDIER PERNES ESP** se jouera le 29 mai 2022.

### U19 D1 :

Le Match N° **24242627** : **SUD LUBERON ES / ISLE BC** reporté le 29/01/2022 (COVID), est fixé au samedi 19/02/2022.

## SECTEUR COUPE

### U17 :

Le match **CAVAILLON ARC / NYONS FC** prévu le 20/02/2022 est avancé au dimanche 13/02/2022 (accord des clubs)